

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE AVÉ MARIA

PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'établissement de l'école Avé Maria, tenue au salon du personnel de l'école le lundi 12 juin 2017 à 18 h.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sont présents :

Madame Marie-France Loïselle, parent
Madame Maritsa Urquizo, parent
Monsieur Patrick Giroux, parent
Monsieur Hubert Bélanger, parent
Madame Manon Fortin, enseignante
Madame Édith Provençal, parent
Madame Hélène Deslandes, directrice
Madame Seng Phiv, enseignante
Madame Suzie Riel, parent
Madame Mariane Guertin, enseignante
Madame Jocelyne Guay, responsable du service de garde
Madame Annie Beauchemin, soutien
Monsieur Cédric Lajeunesse, enseignant

Est absente :

Madame Claudine Leroux, membre de la communauté

Madame Suzie Riel, présidente, procède à l'ouverture de l'assemblée à 18 h 26 et souhaite la bienvenue à tous.

Il y a quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Marie-France Loïselle et appuyé par Monsieur Hubert Bélanger, d'accepter l'ordre du jour.

19CE1617-063

Adopté à l'unanimité

3. Parole au public

Aucun public.

4. Adoption et suivis du procès-verbal du 29 mai 2017

Aucun suivi.

Il est proposé par Mariane Guertin et appuyé par Seng Phiv d'accepter le procès-verbal du 29 mai 2017 tel que présenté.

19CE1617-064

Adopté à l'unanimité

5. Rapport annuel de la présidente.

Madame Suzy Riel, présidente, fait la lecture du rapport annuel de la présidente.

Il est proposé par Maritsa Urquizo et secondé par Patrick Giard d'accepter le rapport tel que présenté.

18CE1516-065

Adopté à l'unanimité